

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint-Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours
Certification d'immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

**Village vacances l'Aerial**

Vacances Pour Tous 47
123 Route de Houeilles, 47420 Sauméjan
Tel : 07 65 80 51 70
Port : 06 68 02 39 99
Courriel : saumejan@laligue47.org

Site du Village : www.aerial-saumejan.fr

Facebook du Village :
<https://www.facebook.com/VillageVacancesAerial>

Site : www.vacances-pour-tous.org

RENDEZ-VOUS SUR PLACE :

Vous êtes attendu le premier jour pour le dîner, entre 16 et 18 heures, départ le dernier jour entre 10 et 11h (panier-repas fourni).

Vous recevrez une convocation au plus tard 15 jours avant le début du séjour.

TRANSPORT :

En train depuis Paris, Nantes, Toulouse, Carcassonne jusqu'à Bordeaux puis autocar (ou mini bus si petit effectif) jusqu'au centre. En autocar (ou mini bus si petit effectif) depuis Bordeaux.
Vous recevrez une convocation au plus tard 15 jours avant le début du séjour.

1^{er} et dernier repas servis :

1er repas servi : le dîner / dernier repas servi : le déjeuner (panier-repas) du dernier jour

SITE :

► Situation géographique

À 1h30 de Bordeaux et à 50 km d'Agen, au cœur de la forêt des Landes de Gascogne, le Village Vacances l'Aerial se situe en pleine campagne, dans un petit village du Lot-et-Garonne.

► Cadre de vie (types d'hébergements/effectifs) :

Au Village Vacances l'Aerial, les enfants sont hébergés :

- Dans des gîtes de 7/8 places avec 2 chambres de 2 à 4 lits, salle de bain et WC indépendant.
 - Dans un bâtiment collectif de 4 chambres de 4 à 6 lits superposés avec salle d'eau privative.
- Salle de restauration, terrasse extérieure couverte, salles d'activités, bibliothèque.

Autres équipements : terrain de tennis, aire de jeux, ...

8 à 16 participants sur ce séjour – 64 enfants au total sur le centre

ACTIVITES :

LE THEME : SPORTS ET LOISIRS

Par groupes de 8, les jeunes pourront s'initier ou se perfectionner en fonction de leur niveau au pilotage de différents engins tout terrain : trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, monoroues ou encore skates cross.

Viens découvrir, lors de **7 séances de 2h**, tous les modes de transports électriques, nomades et tout-terrain proposés par notre prestataire **E-Way Adventure**. Lors de ces séances tu commenceras par te familiariser avec les différents véhicules à disposition, tu partiras assez vite sur le plateau éducatif pour **slalomer** au milieu des arbres et passer les **bosses** ! Sur certaines séances, tu partiras même en **balade en forêt** que tu pourras pleinement apprécier grâce aux véhicules électriques qui sont silencieux !

Les **3 premières séances** te permettront de découvrir, pratiquer puis partir en forêt en **skate cross, onewheel, gyropode et gyroroue**. Les **3 séances suivantes** se feront en **trottinette électrique** de la même manière (découverte, pratique puis balade en forêt).

Enfin, **1 dernière séance** mettra l'accent sur la **prévention (en milieu forestier comme urbain)** de l'utilisation de ces engins ainsi qu'une approche à la **mécanique**.

La priorité sera donnée à la sécurité et à la maîtrise technique de la conduite. Plaisir et respect des règles essentielles de sécurité routières seront les maîtres mots. Nos jeunes riders s'entraîneront sur différentes pistes de difficultés croissantes permettant à chacun une progression régulière.

Les autres activités possibles : au choix de l'enfant

Les jeunes proposeront des activités qui leur feraient plaisir et l'équipe d'animation leur permettra d'établir un planning pour la durée du séjour en étant force de proposition. Les activités possibles sur le centre sont diverses et variées : balade en forêt, course d'orientation, construction de cabane, tournoi sportif, jeux musicaux, veillées animées (grille magique, pyramide des défis, time's up, ...), tournoi de ping pong / babyfoot, ...

Fait part de tes envies aux animateurs pour un séjour mémorable !

ORGANISATION DU SEJOUR :

Le Village Vacances l'Aïrial bénéficie de l'avis favorable de fonctionnement délivré par la commission de sécurité et d'accessibilité de la ville de Sauméjan et de l'agrément des services sanitaires requis.

► **L'équipe d'encadrement** : La volonté de l'équipe est de faire apprécier la vie passée avec d'autres, dans le souci permanent du respect mutuel tout en favorisant une démarche d'autonomie. Chacun doit également être soucieux du matériel mis à disposition et respecter les règles de vie, sans lesquelles toute vie de groupe est impossible.

Une équipe d'animation (maximum 1 pour 8 jeunes) attend les participants pour leur faire passer les meilleures vacances possibles. Elle a les compétences et qualifications requises (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de directeur, brevet de surveillant de baignade, PSC1) pour réussir les activités choisies en toute sécurité pour le plus grand plaisir de tous.

Les intervenants extérieurs que nous sollicitons pour l'encadrement de certaines activités sont des professionnels, avec qui nous avons une convention en commun. Ils sont titulaires d'un diplôme d'État et sont agréés par la DDCSPP.

► **L'alimentation** : la création, la composition des menus et la confection des repas sont confiées à des professionnels. Nous mettons en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Nous veillons également à ce qu'elle soit adaptée aux activités prévues lors du séjour. L'équipe favorisera le moment privilégié qu'est le repas. Chaque table accueillera 6 à 8 enfants au maximum. Notre projet éducatif reposant sur le principe de laïcité nous effectuons le remplacement ou la compensation de certains aliments par d'autres au cours des repas. Par contre, nous sommes dans l'impossibilité de prendre en compte certaines demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités et avoir des répercussions sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan. En cas d'allergies alimentaires, il est indispensable de nous transmettre dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (projet d'accueil individualisé) afin de faciliter l'accueil, sans risque pour la santé de l'enfant ou du jeune et nous permettre d'évaluer notre capacité à prendre en compte la ou les interdictions alimentaires.

► Démarche Ecocitoyenne & Développement durable

Dans la gestion du village vacances l'Aïrial, implanté en pleine forêt des Landes, l'équipe s'efforce d'adopter une démarche écoresponsable et liée au respect de l'environnement naturel. Aussi :

Le village est équipé de cinq bacs à compost, entretenu toute l'année. Il y a dans chacun de nos 20 logements une poubelle à compost et une notice d'utilisation.

Toutes nos salles de bains ont des pommeaux équipés de régulateur de jets qui limitent la consommation d'eau.

Toutes nos ampoules intérieures et extérieures sont en basse consommation.

Nous privilégions l'utilisation du bois (pins d'une scierie locale) pour toute nouvelle construction ou rénovation des bâtiments.

L'aménagement des espaces verts a été réfléchi de façon à planter des variétés d'arbres et de plantes durables, nous ne pratiquons aucun arrosage et n'utilisons aucun pesticide.

Un potager d'herbes aromatiques utilisées pour la cuisine et à disposition des familles l'été est entretenu et renouvelé tous les ans.

L'équipe de restauration et d'animation met en place des actions pour éviter le gaspillage alimentaire (affichage, animations, plan de table, maîtrise des quantités utilisées lors de la confection, adaptation des quantités des plats en fonction des tranches d'âge...), et entretient depuis plusieurs années un partenariat local avec des producteurs de fruits et légumes et de volailles.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Tous les jours de 12h30 à 13h30 et de 19h à 20h: **06 68 02 39 99**

Sur la page Facebook du centre « Village Vacances l'Aerial »

Sur le site du Village Vacances l'Aerial: www.aerial-saumejan.fr rubrique « Actualité »

ATTENTION ! Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre rencontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR :

► **Trousseau de séjour / trousseau spécifique :** Nous conseillons vivement des vêtements et linges simples et robustes, en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Il est de plus recommandé de marquer le linge et les vêtements ainsi que les objets personnels. Une fiche trousseau type vous sera remise lors de l'inscription. Donnée à titre indicatif, elle vous permettra de faire un inventaire avec votre enfant des affaires qu'il emporte. Pour les séjours des enfants âgés de 6 à 11 ans, un inventaire d'arrivée et de retour sera systématiquement effectué par un animateur avec l'enfant.

► **Argent de poche :** Nous vous conseillons de ne pas en donner trop dans la mesure où tout est compris dans le prix du séjour. Sur place, deux solutions : soit l'enfant ou le jeune conserve son propre argent à « ses risques et périls », soit il le remet à la direction qui lui en délèguera la gestion par un système de « banque ». Dans ce cas, merci de bien vouloir le glisser dans une enveloppe au nom du participant, à remettre aux animateurs le jour du départ en séjour.

► **Santé :** un dossier sanitaire de liaison vous sera remis lors de l'inscription. Veillez à le remplir soigneusement, il comporte des informations essentielles concernant le bon déroulement du séjour. Veillez également à nous fournir tous les documents utiles (attestations à jour de cartes vitales ou CMU à jour, carte vitale pour les jeunes de plus de 16 ans). Sur place, une assistante sanitaire assurera le suivi médical de votre enfant. Veillez, en cas de traitement, à nous remettre impérativement une ordonnance afin de nous permettre d'administrer ce dernier. Si votre enfant est malade durant le séjour, vous serez informés et il sera naturellement conduit chez un médecin. Les honoraires de ce dernier, de même que les éventuels frais de pharmacie vous seront réclamés. Attention, pour les enfants et les jeunes bénéficiaires de la CMU, certains praticiens la refusent et nous contraignent à faire l'avance des frais et donc vous en réclamer le remboursement par la suite.

► **Utilisation du téléphone mobile :** bien que parfaitement autorisée, nous conseillons vivement aux enfants et aux jeunes de ne pas emporter leur téléphone mobile. En effet, il est déconseillé, voire interdit au cours des activités ainsi que des repas et un usage abusif peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour. Enfin, pour les plus jeunes, nous avons pu constater qu'il était parfois utilisé maladroitement pour appeler leurs parents et les inquiéter inutilement.

► **Objets de valeur :** la nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (tablettes, lecteur mp4, bijoux, téléphones portables, consoles, vêtements de marque, etc.). Comme l'argent de poche, ces objets peuvent être confiés à la direction si le jeune le souhaite. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes ne sont pas couverts par notre Association. Les lunettes de vue demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.

► **Cigarette et e-cigarette** : nous rappelons qu'il est formellement interdit pour les jeunes de moins de 16 ans de fumer pendant le séjour (décret 2006-1386), dans et hors de l'enceinte du centre de vacances. Pour les jeunes de 16 ans et plus, une tolérance pourra être accordée en dehors du centre de vacances et selon les modalités définies par l'équipe du séjour.

ASSURANCE :

Nous souscrivons pour votre enfant, une assurance durant le séjour (y compris durant le transport si nous l'organisons), auprès de notre compagnie d'assurance APAC/MAIF. Il sera ainsi couvert en Responsabilité civile (dommages corporels causés aux tiers), en Défense et Recours, en Individuel accident corporel, en assistance rapatriement sanitaire (sous réserve que soit fait appel à notre service d'assistance et avec son accord).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**

PLAN D'ACCES DETAILLE

Par la route : Bordeaux direction Marmande puis direction Mont-de-Marsan À Casteljaloux, suivre Mont-de-Marsan et après le lac, prendre 1° route à droite (direction Pindères Sauméjan). Le centre se trouve au cœur du village.

Par le train : Gare de Marmande.

Par avion : Aéroport de Bordeaux Mérignac ou Agen puis liaison SNCF.

Documents à remettre le jour du départ :

Le dossier sanitaire de liaison et les documents utiles y afférents (attestations à jour carte vitale ou CMU à jour, carte vitale pour les plus de 16 ans), ordonnance en cas de traitement, les documents requis pour la pratique de certaines activités, les documents requis en cas de sortie du territoire, l'autorisation du droit à l'image.

Nous attirons votre attention sur le caractère impératif des documents à fournir et le fait de nous remettre un dossier à jour, signé et complet. Nos autorités administratives de tutelle (DDCSPP) nous rappellent régulièrement qu'il est de notre devoir de ne pas prendre en charge et/ou garder un enfant ou un jeune sur nos séjours dans le cas où ces obligations ne seraient pas satisfaites.

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !